



Département du Lot

---

**Nombre de membres**

**en exercice:** 10

**Présents :** 8

**Votants:** 8

**Séance du 12 septembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le douze septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 12 septembre 2023, s'est réunie sous la présidence de

**Sont présents:** Alain DUTRANOIS, Noël ROUX, Gérard GARCIA, Jacques ROUGER, José TEN DIJK - VAN DIERMEN, Christian BEAUCLERCQ, Maryse VINCON, Josiane DUBOIS

**Représentés:**

**Excuses:** Didier CRUZOL, Jonathan MEIKOW

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Maryse VINCON

---

Monsieur le Maire fait un tour de table et constate que le quorum est atteint. L'Assemblée fixe l'ordre du jour des questions diverses.

---

**Ordre du jour :**

- 1) Délibération : Subventions aux associations
- 2) AQUARESO : information relative à la nouvelle version de convention "contrôle des équipements de défense contre l'incendie"
- 3) Point sur les travaux
- 4) Préparation année 2024 (réflexion : château d'eau, Eau ASA...)
- 5) Questions diverses

**Délibération du conseil :**

**1) Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE DE FLORESSAS - DE 2023\_13**

Subventions attribuées pour l'exercice 2023

Comités des Fêtes : 800 €

Association pour la défense du patrimoine de la commune : 500 €

Association FLORANDO : 300 €

Association des chasseurs de Floressas, AIC les Carnasses : 100 €

SDIS, Pompiers : 100 €

AIPE : 200 €

Bar associatif (attente création) : 200 €

Une demande écrite devra être formulée, en y joignant le compte rendu financier de l'association.

**Le conseil municipal,  
APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Par [ 7 ] voix pour, [ 1 ] voix contre, et [ 0 ] abstention.

**DÉCIDE d'accepter les conditions ci-dessus.**

**DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour effectuer toute démarche nécessaire.**

|               |
|---------------|
| Vote          |
| Exprimés :8   |
| Pour : 7      |
| Contre : 1    |
| Abstention :0 |

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits. Certifié exécutoire. Pour extrait conforme.

Le Maire  
Monsieur Alain Dutranois

## 2) AQUARESO : information relative à la nouvelle version de convention "contrôle des équipements de défense contre l'incendie"

AQUARESO contrôlera les 3 bornes incendies de la Commune. Cette action coûte 105 €

## 3) Point sur les travaux

Croix de mission en attente du tailleur de pierre

## 4) Préparation année 2024 (réflexion : château d'eau, Eau ASA...)

Réflexion en cours sur la réfection du château d'eau, sur l'acheminement de l'eau du Lot, eau ASA...

## 5) Questions diverses

- Présentation du nouveau schéma de collecte et la mise en place d'une tarification incitative des déchets.
- PLUi : l'Enquête publique se déroulera du 9 octobre 2023 au 10 novembre 2023 sur les Communes environnantes. Un cahier de doléances est à la disposition des habitants à la Mairie .
- Éclairage : Il s'agirait de passer aux ampoules LED pour obtenir des économies d'énergie. La Fédération Départementale d'Énergie du Lot sera sollicitée par la Commune afin de faire une évaluation sur l'éclairage public. Une convention sera signée avec Territoire d'Énergie après expertise.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 21h46 heures.

La secrétaire,

Maryse VINCON

Le Maire,

Alain DUTRANOIS